

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18474 - 72ÈME ANNÉE

Inondations en Chine et feux de forêt en Californie

La protection de la population oubliée des débats politiques à La Réunion



Vue aérienne d'une partie des dégâts en Chine.

Grandes inondations en Chine et gigantesques incendies en Californie rappellent l'impact grandissant des phénomènes climatiques extrêmes dans le monde. La Réunion n'est pas à l'abri. Mais cette question est absente des débats politiques alors que ce sont les décideurs réunionnais qui seront responsables en cas de manquement dans les mesures de protection de la population.

La semaine dernière, des pluies diluviennes sont tombées sur le centre de la Chine. Le dernier bilan fait état de 114 morts et de 100 disparus. À cela s'ajoutent d'importants dégâts matériels. C'est toute une région qui est bouleversée. Une fois les rivières revenues à un niveau normal, il faudra reconstruire.

En Californie, plus de 8.000 hectares de forêts sont déjà parties en fumée.

La sécheresse rend plus probable la survenue de pareilles catastrophes. Dans les deux cas, il est difficile de dire que le changement climatique est étranger à ces événements. En Chine, les précipitations ont surpris par leur ampleur à cette période de l'année, alors que la Californie est depuis quelques étés ravagées par de spectaculaires incendies.

Dégâts des fortes pluies

Ces faits rappellent les dangers pour La Réunion. Près du tiers de la population vit dans des zones à risque. Notre île se situe en effet en zone tropicale et elle détient des records du monde de pluviométrie. Quelques heures de pluie pour créent aussitôt des scènes de désolation. Pour la première fois depuis 45 ans, une tempête tropicale s'est développée en plein mois de juillet dans la région et elle est passée au

large. Cela a suffi pour provoquer un éboulement sur la route du cirque de Salazie, provoquant l'isolement de milliers de personnes. Les inondations en Chine rappellent que les eaux de ruissellement sont les plus dangereuses, or La Réunion est parcourue par des centaines de ravines qui sont autant de torrent en furie potentiels. De plus, l'urbanisation des pentes empêche l'eau de pluie de pénétrer aussi facilement dans le sol, ce qui donne des volumes d'eau plus importants qui s'écoulent jusque dans les villes situées sur le littoral, là précisément où se concentre une grande partie de la population et l'essentiel des infrastructures. D'où l'importance de protéger la population de ce danger.

Le partage de l'eau

Les incendies qui ravagent chaque année d'importantes superficies de forêts ne sont pas le seul problème lié à la sécheresse. Les perturbations dans la distribution de l'eau potable en sont un autre. Mais pendant que la température moyenne de la planète augmente, sa population suit la même tendance. La Réunion est dans cette dynamique. Avec 850.000 habitants, le manque d'eau en période sèche entraîne des coupures pour préserver la ressource, qu'en sera-t-il avec un million d'habitants dans une vingtaine d'années, au moment où les effets du changement climatique seront au moins tout aussi présents qu'aujourd'hui ?

Une étrange route en mer

Dans le monde, les phénomènes climatiques font d'importants dégâts. Chaque semaine vient le rappeler. L'anticipation de ces phénomènes est une question de sécurité publique. Ce n'est malheureusement pas la principale préoccupation dans les débats politiques à La Réunion. Or que ceux qui veulent le pouvoir ou s'y maintenir sont ou seront responsables des mesures mises en œuvre pour protéger la population des effets des phénomènes climatiques extrêmes. Mais là encore La Réunion se distingue : le principal investissement est une route dans la mer, la zone de tous les dangers à l'heure du changement climatique.

M.M.

Le prolongement de l'état d'urgence : une menace pour les droits humains

Une personne handicapée assignée à résidence

Vendredi dernier, Human Rights Watch avait indiqué que le prolongement de l'état d'urgence pendant 6 mois supplémentaires était une menace pour les droits humains en France. Ce point de vue se base sur un rapport de l'ONG composé notamment de plusieurs témoignages publiés au lendemain de la première vague de perquisitions administratives ordonnées sans l'accord d'un juge. En voici un extrait.

En janvier 2016, Human Rights Watch a mené des entretiens auprès de 18 personnes qui ont indiqué avoir été soumises à des perquisitions abusives ou assignées à résidence, ainsi qu'auprès de représentants d'associations de défense des droits humains et d'avocats travaillant dans les zones touchées. Les personnes prises pour cible ont expliqué que la police a fait irruption dans leurs domiciles, restaurants ou mosquées, ont brisé des biens personnels, terrifié des enfants et imposé des restrictions si sévères sur leurs déplacements qu'elles leur ont fait subir des pertes de revenus ou des souffrances physiques. (...)

La crainte de la stigmatisation

Le Collectif contre l'islamophobie en France (CCIF), une organisation qui a aidé Human Rights Watch à contacter des personnes ayant fait l'objet de ces mesures, a indiqué qu'elle avait documenté 180 cas d'assignations à résidence et de perquisitions abusives.

La grande majorité des personnes ayant fait l'objet de perquisitions et d'assignation à résidence sont musulmanes ou d'origine maghrébine. Toutes les mesures que Human Rights Watch a documentées visaient des musulmans, des établissements musulmans ou des restaurants halal. Un grand nombre de ces personnes ont déclaré avoir l'impression d'avoir été prises pour cible en raison de leur religion. (...)

Pointer trois fois par jour au commissariat

« Ayoub », un musulman résidant en France comme réfugié depuis dix ans et vivant avec sa femme et ses quatre enfants, a déclaré que la police a perquisitionné son domicile le 20 novembre et l'a assigné à résidence au motif qu'il était un « radical » et qu'il collectait de l'argent pour financer le djihad en Syrie, ce qu'il réfute catégoriquement.

Ayoub a une prothèse à la jambe et a expliqué que de se rendre au commissariat local trois fois par jour exige plus d'efforts physiques que sa routine habituelle et que cela entraîne de fortes douleurs. L'arrêt d'assignation lui interdit également de quitter la petite ville proche d'Orléans où il vit, et de quitter son domicile entre 20h00 et 06h00.

« Le commissariat se trouve à sept kilomètres de chez moi », a-t-il indiqué. « L'arrêt de bus est à 300 mètres de chez moi, et chaque fois [que je marche jusque-là] j'ai mal. Je ne peux pas marcher plus de 100 ou 200 mètres. »

Ayoub prend des médicaments supplémentaires pour lutter contre la douleur, et qui ont provoqué des saignements abdominaux pour lesquels il a été admis à l'hôpital. Il a ajouté que les déplacements avaient provoqué des frottements entraînant également des douleurs et de la gêne. « Je suis fatigué moralement et physiquement, et déprimé à cause de cette assignation à résidence. »

Édito

Train à La Réunion : la responsabilité de la coalition Bello-PS-Didier Robert dans le temps perdu par les Réunionnais

Ainsi, les Préfet de La Réunion et de Mayotte, accompagné de l'ambassadeur transversal, ont rencontré les autorités de l'Union des Comores (1). C'est une nouvelle preuve de l'effacement de La Réunion dans le concert régional. Pour la grande honte de La Réunion, aucun élu n'a protesté contre cette imposture aggravée.

L'Etat Français développe des relations bilatérales avec les Comores, Madagascar, Maurice et les Seychelles. Il est représenté sur place par un ambassadeur qui présente ses lettres de créances, aux autorités souveraines. Pour une question de coordination de ses actions, les ambassadeurs de ces pays se retrouvent régulièrement. C'est le cas pour la sécurité maritime. Et, c'est normal.

Mais s'agissant de la politique régionale, La Réunion a été admise à la COI au même moment que les Comores. Pour les mêmes raisons. Peu importe l'étiquette "France (Réunion)", c'est l'esprit qui compte. Depuis, La Réunion a montré son savoir faire vis à vis des pays du premier cercle, ses collègues de la COI, ou bien plus loin avec les pays qui ont peuplé La Réunion. Le bilan des efforts engagés auprès de l'Afrique du Sud, le Mozambique, la Chine ou l'Inde sont de solides points d'appuis pour l'avenir. En particulier, dans le besoin de mieux connaître le partenaire et l'identification des opportunités.

C'en était trop pour des esprits fossilisés dans la gangue de la centralisation coloniale. Le vieil argument de l'argent a refait surface : celui qui

paye commande ! De fait, le siège de la COI se retrouve à Paris. L'initiative de re-centraliser la coopération régionale dans les mains de fonctionnaires de passage souligne, dans la vie courante, l'indigence intellectuelle de ce gouvernement à prendre en compte une expérience concrète de réalisme géographique, historique, culturel, économique et politique.

Par exemple, l'ouverture des Consulats de l'Inde et de la Chine est le résultat d'initiatives réunionnaises qui ont reçu le soutien actif du gouvernement, à Paris. Une bonne façon de responsabiliser, à tous les étages, les politiques et la société civile. Faire des bilans réguliers et de corriger les erreurs font partie de cette responsabilité partagée.

Plus grave, est l'absence de protestation des élus actuels qui dirigent La Région et le Département. Les gesticulateurs (et les gesticulatrices) médiatiques ont disparu des écrans. Au lieu de défendre la dignité réunionnaise, ils ont totalement abdicué. C'est une nouvelle preuve de la trahison du peuple réunionnais. Heureusement qu'il y a le PCR et Témoignages.

Ary Yée Chong Tchi Kan

(1) Cette rencontre remet en cause l'argument raciste selon lequel les Comoriens sont infréquentables. Les 3 fonctionnaires sont-ils allés remettre leurs "lettres de créances" au Président Azali nouvellement élu ?

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Oté

Sak i avans pa, i rokil ! Fransh vérité !

Sé pa si zot la antann mé i paré ké dann l'éstrésité nout péi i tiliz, la par l'énèrzi ronouvlab la goumanté. Moin la antann dir son par zordi sé trant pou san lo total-kapital l'éstrésité ni ansèrv. Lé bien non ? Zot i kroi pa moin ? Mi san, konm k'i diré ké zot lé pa kontan avèk in n'afèr konmsa. Zot ? Ki zot ? Bin, zot, bann partizan l'otonomi énézétik bien sir.

Zot k'i pans, é k'i kroi arienk dann l'ékonomi énézétik, lo pli gran sours nout l'énèrzi dirab. Zot k'i kroi dann dolo, dann lo van, dann solèy, dann la mèr sansa dann la biomass. Zot, konm moin k'i kroi dann l'otonomi énézétik. Nou na poin pétrol mé nou nana z'idé... Nou l'avé z'idé kan Paul Vergès l'éte prézidan konsèy réjyonal.

Lé vré ké lé pli fasil gaspiye l'arzan pou fé vnir pétrol isi : na kék z'ané nou téi gaspiye déza sink-san milyon l'éro pou sa. Na inn-dé z'ané nou té fine ariv sète san milyon. Ni marsk dann la diréksyon lo milyar l'éro konm dépans inital... pa pou toulmoun bien sir pars in pé i gingn konm i di lo bèr, lo l'arzan lo bèr épi la krémyèr an plis ké sa dsi z'ot zonou.

Nou bann partizan l'otonomi énézétik, ni pans lo trant pour san... si lé vré é mi kroi k'i doi z'ète sé in foutaz dé guèl pars rant trant é san-pour san nana pou zoué, é oplis nou va marsh dosi los an, oplis nou va ansort anou myé. Sak i avans pa, i rokil. Fransh vérité !

Justin

« Lo zo i soutien la shèr » -In kozman po la rout

Ala i kozman lé vré pou vréman ! Dabor si lo zo té i soutien pa li, la shèr n'oré été k'i shap-shap. Arzout èk sa i fo bien konprann l'om sé in vèrtébré é ki di kolone vèrtébrète i di osi lo zo in pé partou dann nout kor pou la shèr akrosh dési... Sa sé lo sans prop ! Mé le sans lo kozman ? Lo sans lo kozman sé ké nout papa, nout momon, èk out famiy i soutien anou, kan nou na rézon, mèm kan nou na poin rézon toultan. Linz sai i lav an famiy konm i di ! Nana konm in solidarité familyal ! Sa sé in trézor sa kan ou i koné konsèrv ali. Si ou i gingn pa, malèr pou ou pars l'èr-la ou lé konm in bato l'a-poin gouvèrnaye, ou lé konm in toupiye san naye, ou lé pèrdi. Ala ankòr in kozman pou zot kass z'ot tête dosi ! Alé ! Ni artouv pli d'van !